

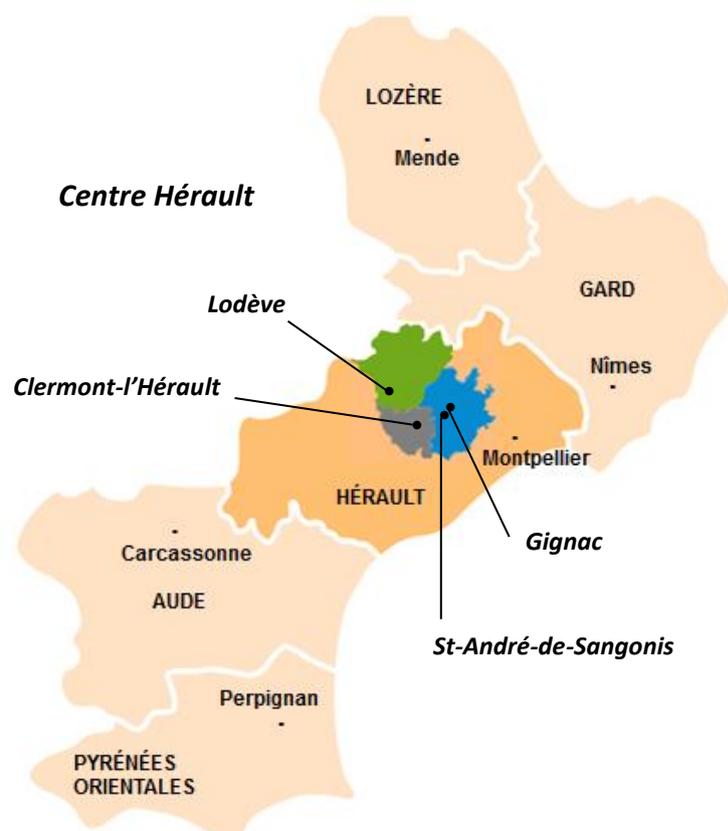
TERRITOIRE DU CENTRE HÉRAULT

Pays Cœur d'Hérault

Syndicat Centre Hérault

Fiche territoire n°4

Centre Hérault



Créé en 1998, le Syndicat couvre la quasi-totalité des 3 communautés de communes suivantes, soit 77 communes et 75 451 habitants (INSEE, 2010) pour une superficie d'environ 1 300 km² :

- Clermontais** : 21 communes
Ville-centre Clermont-l'Hérault (8 221 hab. en 2012)
- Lodévois Larzac** : 28 communes
Ville-centre Lodève (7 552 hab.)
- Vallée de l'Hérault** : 28 communes
Villes-centres Gignac (5 654 hab.) et St-André-de-Sangonis (5 586 hab.)

Densité moyenne de pop. : 58 hab. / km² (avec de fortes disparités entre le Lodévois plus rural et Vallée de l'Hérault / Clermontais à influence urbaine)

Seule la commune de Fontes dans le Clermontais, qui rassemble 941 hab., ne fait pas partie du Syndicat.

L'agriculture représente :

- SAU = 38 308 ha
- 2 047 unités agricoles, soit 9% de la population
- Types d'agriculture variés : viticulture ; oléiculture ; autres productions irriguées (maraîchage, arboriculture) ; élevages - ovins, caprins, et plus rarement bovins ; apiculture

Enjeux actuels du territoire

Atouts

- Cadre et qualité de vie
- Faible densité de population
- Territoire attractif
- Richesse patrimoniale et culturelle : 3 Grands Sites, 3 classements au patrimoine mondial de l'Unesco, 1 Ville d'Art et d'Histoire, 2 labels au titre de Villes et métiers d'art et plus de 30 Monuments Historiques classés
- 1^{er} secteur économique (nb étab.)
- Paysage façonné par la viticulture, l'élevage, et en moindre mesure la polyculture / polyélevage
- Caves coopératives et Vignerons Indépendants dynamiques (Montpeyroux, Puéchabon, etc.), coopératives oléicoles et moulins privés
- Produits d'appellation reconnus, ambassadeurs du territoire (indications géographiques, bio, circuits courts)
- Collectif d'entreprises artisanales en agroalimentaire
- Présence de personnes compétentes (diététiciennes, associations, etc.)
- Disponibilité locale en produits frais et secteur circuits courts / agritourisme dynamique
- Volonté des services Jeunesse (communes et Communautés de Communes) de développer des actions autour de l'alimentation

Faiblesses

- Croissance rapide de la population
- Problématique d'accueil des nouveaux arrivants
- Étalement urbain
- Manque d'offre agricole « nourricière » pour satisfaire la demande croissante
- Concurrence forte de l'urbanisation (logements, zones économiques, voies de communication...) sur le foncier agricole (conflits d'usage)
- Faible renouvellement de la population agricole : depuis 2000, disparition d'un tiers des exploitations et diminution de 19% de la SAU
- Développement limité de l'agriculture irriguée
- Vieillesse de la population
- Précarité : cumul de difficultés de logement, d'emploi, de mobilité, d'énergie ; 14,6% chômage ; % important familles monoparentales ; % CMU...
- Obésité et surpoids des enfants importants
- Manque d'offre et difficultés d'accès en quantité des produits de qualité
- Main d'œuvre moins bien qualifiée
- Déshérence des centres - bourg,
- Économie, dominée par de très petites entreprises



Inscrit dans la nouvelle charte de développement du Pays 2014-25, le projet alimentaire résulte de la convergence progressive entre Santé et Développement économique : deux démarches menées en parallèle, incluses et mises en synergie au sein d'une vision plus globale de « Projet alimentaire de territoire » récemment lancée (1^{er} comité technique en février 2014). Cette approche a permis l'émergence d'enjeux de santé plus transversaux, qui dépassent la simple nutrition pour se pencher sur l'agriculture et les comportements alimentaires.

Ce projet comprend 5 axes : sensibiliser le public au « Bien Manger » ; favoriser l'accès des populations précaires à une alimentation de qualité ; proposer une restauration collective de qualité ; renforcer le lien offre/demande ; inciter à la diversification agricole et aux synergies autour d'un pôle alimentaire.

Développement des circuits de proximité

- incitation à la diversification agricole ;
- incitation pour les entreprises agroalimentaires locales à utiliser des produits locaux ;
- promotion des producteurs et savoirs-faire locaux (films, publications, portail Mon Cœur d'Hérault) ;
- mise en relation de l'offre et de la demande via une logistique, des rencontres.

Approvisionnement local en restauration collective

- échange de pratiques entre professionnels : création d'un groupe « restauration collective » ; mise en synergie des actions des communautés de communes ;
- sensibilisation des élus à l'enjeu d'une restauration collective de qualité : rencontre ; atelier cuisine ;
- information et formation des professionnels de la restauration collective et des chargés de mission des collectivités.

Amélioration de la santé publique

Dans le but d'améliorer les comportements de publics variés - petite enfance, scolaire, aide alimentaire (manger produits frais, locaux, de saison), une mission santé et une animation du Contrat Local de Santé (en lien avec l'Agence Régionale de Santé). Les actions sont surtout tournées vers la sensibilisation du public au « Bien manger » :

- Campagne de communication sur le Bien Manger : affiches et flyers « Manger local de saison » ; impression et diffusion du magazine « En quête de qualité » produit par la DRAAF ; Portail Mon Cœur d'Hérault
- Opération « Un fruit pour la récré » en lien avec la DRAAF, la CA, les communes/communauté de communes et les établissements scolaires
- Les Classes du goût = formation à l'intention des professionnels directeurs d'établissements scolaires et enseignants, en lien avec la DRAAF
- Suppression / aménagement de la collation matinale dans les écoles maternelles, en lien avec la Protection Maternelle et Infantile (CD34 et l'Education Nationale qui réalise un travail de repérage et de sensibilisation
- Actions plus ponctuelles d'éveil au goût et d'éducation nutritionnelle pendant la Semaine du Goût, dans des structures d'accueil de la petite enfance et dans trois collèges + lors d'événements locaux
- Organisation d'un événement de clôture du projet pour réunir les différents acteurs autour d'un film et d'une dégustation

➤ **Compétences et dispositifs mobilisés**

Le Pays a développé progressivement des compétences en :

- Observation et études : Observatoire territorial du Pays Cœur d'Hérault
- Aménagement : SCoT du Cœur d'Hérault
- Économie : Agence de développement économique du Pays Cœur d'Hérault (parcs d'activités ; pépinière d'entreprises ; prix Très Petites Entreprises, animation des filières économiques et réseaux d'entreprises, etc.)
- Tourisme : Mission tourisme (en lien avec Agence Départementale du Tourisme Hérault Tourisme et offices de tourisme)
- Culture et patrimoine : accompagnement, mise en réseau, valorisation des acteurs et sites du Pays
- Santé : mission santé, animation du Contrat Local de Santé du Cœur d'Hérault (en lien avec l'Agence Régionale de Santé)
- Développement local : mission LEADER, appuyée sur le Groupe d'Action Locale Convivencia (organe de gouvernance du projet territorial LEADER - Liens Entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale)
- Environnement : Agenda 21 ; Plan Climat Énergie Territorial

➤ **Gouvernance**

Aujourd'hui, le Pays est animé par une équipe de 18 salariés, répartis en 2 pôles :

- à St André (6 salariés) : Agence économique - Aménagement de territoire (Observatoire, SCoT, PCET) - Écoconstruction
- à Clermont l'Hérault (13 salariés) : Direction, administration - Culture - Patrimoine - Tourisme - Leader - Santé

En complément des élus issus du suffrage universel local (lesquels siègent au Syndicat de développement local -SYDEL- du Pays Cœur d'Hérault qui est la structure porteuse du pays), il existe un « Conseil de développement » qui regroupent des membres représentatifs de la diversité géographique et thématique de la population du Pays Cœur d'Hérault. Ils sont issus du monde associatif ou des milieux économiques.



Syndicat Centre Hérault

Le Syndicat Centre Hérault a pour unique mission le tri et le traitement des déchets ménagers. À travers cette mission, des actions ont été mises en place depuis dix ans pour répondre à plusieurs enjeux de durabilité : développement d'une agriculture durable, préservation des ressources naturelles, sensibilisation et lutte contre le gaspillage, maintien de la cohésion sociale du territoire.

Bien qu'on ne puisse pas parler de « Projet Alimentaire de Territoire » au sens de la loi d'avenir, les élus et techniciens ont su intégrer des problématiques agricoles et alimentaires dans leurs interventions. Plusieurs actions participent au développement d'une alimentation territoriale durable et de ce fait, le Syndicat représente un acteur clé du système alimentaire territorial.

Plusieurs types de déchets traités

- biodéchets et déchets verts ;
- déchets recyclables ;
- gravats (ou inertes) ;
- déchets résiduels (bac gris + encombrants).

Depuis plus de 10 ans, des résultats importants ont été obtenus : près de 45,7% des déchets produits sur le territoire sont valorisés en 2014.

Projet pédagogique

- Interventions en classe ;
- Visites de sites ;
- Création d'outils pédagogiques.

Actions de préservation de l'environnement

- Charte « Commune éco-exemplaire » ;
- Gestion durable des espaces verts ;
- Projet de formation intra-territorial avec le CNFPT.

Zoom sur la filière de valorisation des biodéchets et déchets verts



Les biodéchets et déchets verts sont transformés depuis 2003 en bois de paillage et en deux composts certifiés Bio, sur la plateforme de compostage à Aspiran. Des agriculteurs locaux sont conventionnés pour acheter de grosses quantités de compost : 2 700 tonnes vendues en 2012.

En partenariat avec l'association Terre en Partage, le syndicat anime un réseau d'échange entre particuliers ayant un composteur pour promouvoir le jardinage au naturel. Il offre également des subventions pour développer le compostage partagé et promouvoir le jardinage biologique.

L'objectif est de préserver les ressources non renouvelables et réintroduire la matière organique dans un circuit économique de proximité.

Plan Local de Prévention des Déchets

Développé en 2009 en partenariat avec l'ADEME, ce PLPD vise à : sensibiliser les scolaires et professionnels pour réduire de 7% la production d'ordures ménagères d'ici la fin de l'année 2015 et de mettre en place une dynamique territoriale autour de la prévention des déchets. Plusieurs actions sont développées :

- Création en 2013 d'une ressourcerie sur Clermont l'Hérault pour valoriser les produits jetés encore en état d'usage et soutenir le bien-être social (insertion professionnel et vente d'objets à prix réduits) ;
- Sensibilisation des consommateurs à l'éco-achat, l'éco-emballage (avec la promotion des écorecharges) et à la réduction des déchets ménagers dans les grandes surfaces ;
- Sensibilisation au gaspillage par l'opération « 32 fovers témoins en vidéo » lancée en 2013.

Zoom sur le verger du lycée agricole de Gignac



Depuis 2004, un projet en particulier fait le lien entre tous les stades de la chaîne alimentaire : un partenariat avec le lycée agricole de Gignac autour de la création d'un verger d'abricotiers dans l'école.

Ce verger est entièrement entretenu par les élèves : culture, récolte, vente, production de confiture et expérimentations. Le syndicat fournit le terrain et les outils de production pour permettre aux élèves d'appliquer leur enseignement théorique, en échange ces élèves fournissent une expertise quant à l'utilisation du compost et du bois de paillage. En 2009, les élèves avaient planté 140 abricotiers qui donnèrent une première récolte de 1 tonne de fruit en juin 2012.

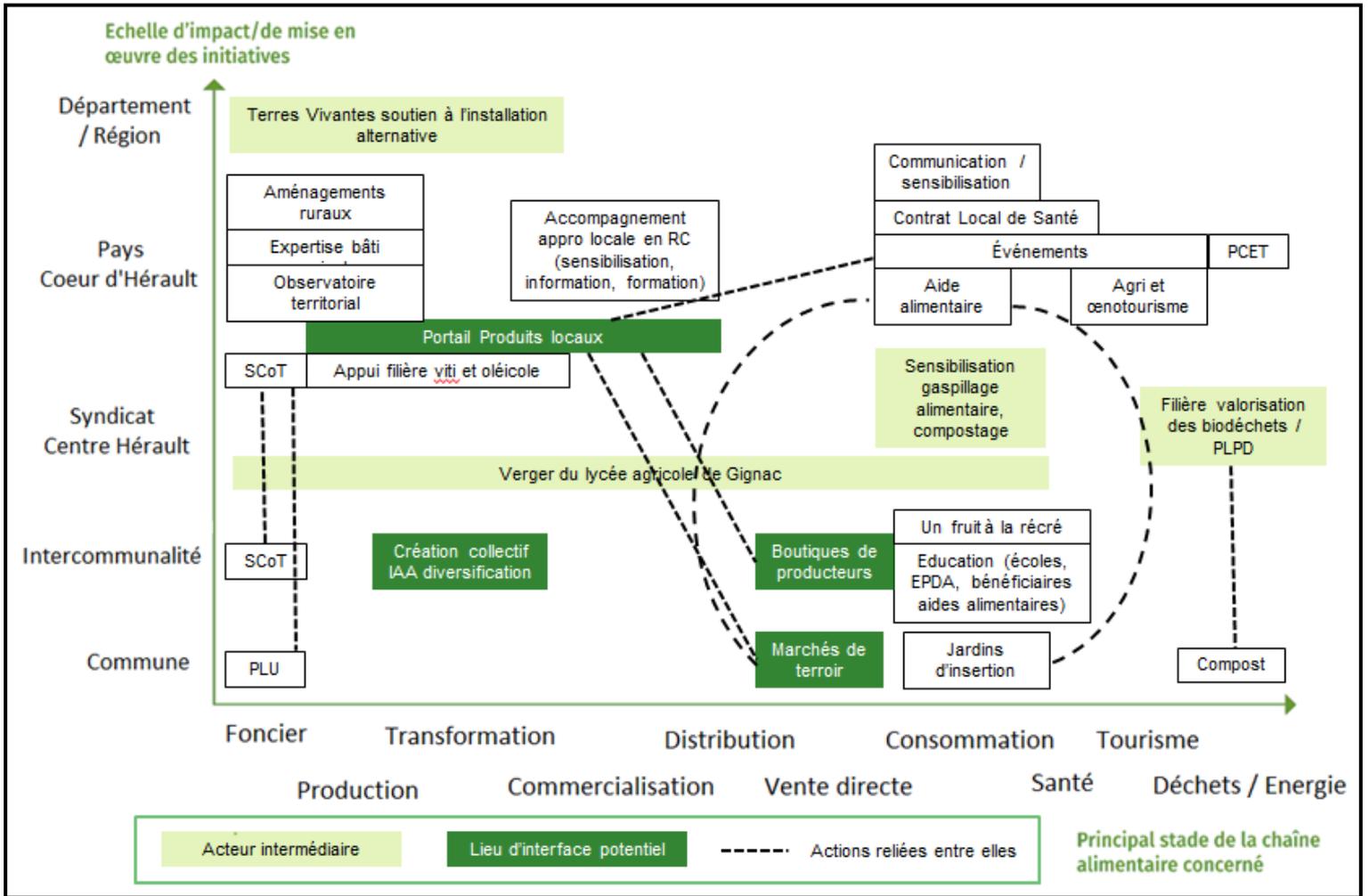
➤ Dispositifs mobilisés

- PLPD

➤ Gouvernance

- **Comité Syndical** : Instance décisionnelle qui rassemble 24 membres (12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants) représentants des 3 communautés de communes ;
- **4 Commissions de travail** : Appels d'Offres – Communication et Concertation – Finance et Personnel – Travaux, Matériel, Aménagement des sites
- **5 Services** : Ressources Humaines – Finances – Qualité Sécurité Environnement – Technique – Communication Prévention

Diversité d'initiatives du Syndicat Centre Hérault et du Pays Cœur d'Hérault



Source : Pays Cœur d'Hérault

Freins et leviers pour une gouvernance alimentaire territoriale

Étapes d'un potentiel PAT	Opportunités	Freins	Leviers mobilisables
Émergence	<p>Actions agricoles et alimentaires intéressantes</p> <p>Volonté du Syndicat de développer la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'approvisionnement local en restauration collective</p> <p>Portage politique</p> <p>Observatoire territorial du Pays Cœur d'Hérault : études et diagnostics, données actualisées</p> <p>Projet alimentaire territorial du Pays Cœur d'Hérault et Conseil de Développement du Pays</p>	<p>Santé, circuits de proximité et foncier peu abordés</p> <p>Difficulté à appréhender le caractère multidimensionnel des PAT</p>	<p>Implication de la société civile</p> <p>Diagnostic territorial (multi-enjeux) partagé</p> <p>Acteurs « leaders »</p>
Élaboration	<p>Nature de la collectivité : intercommunalité sous forme de syndicat mixte ouvert (sièges et financement partagés)</p> <p>Deux réseaux créés pas le Syndicat : réseau pour la pérennisation de la filière biodéchets (national), réseau pour l'amélioration de la qualité des sols méditerranéens (euro-méditerranéen)</p> <p>Partenaires : ADEME, Conseil Départemental de l'Hérault</p>	<p>Manque de structuration / articulation / complémentarité des projets et compétences des différents échelons territoriaux</p>	<p>Subsidiarité active</p> <p>Comité de pilotage d'un projet global / lieux d'interface</p> <p>Acteurs « ensembleurs »</p>
Mise en œuvre	<p>Outils participatifs (Agenda 21, PCET)</p> <p>Politiques incitatives (LAAF) / Nouvelles réglementations / obligations (plans de prévention et de gestion des déchets)</p>	<p>Multiplicité des politiques / dispositifs / acteurs (publics, privés, société civile) / intérêts / lieux d'interface</p> <p>Manque de financement</p> <p>Pas de compétence d'aménagement du territoire</p>	<p>Normes (sanitaires, environnementales)</p> <p>Acteurs « animateurs »</p> <p>Financements publics</p> <p>Suivi / évaluation</p>

À consulter

- Fiche n°1 : Pays Haut Languedoc et Vignobles
 Fiche n°2 : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
 Fiche n°3 : Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
 Fiche n°5 : Perpignan et sa région urbaine

Contacts

Pour le Pays Cœur d'Hérault

Thierry Laniesse, Directeur du SIDEL – Email : thierry.laniesse@coeur-herault.fr
Annick Ferry, Responsable de l'Agence Économique – Email : annick.ferry@coeur-herault.fr
Lauriane Cottel, Chargée de mission Santé – Tél : 04 67 88 44 70 - Email : lauriane.cottel@coeur-herault.fr

Pour le Syndicat Centre Hérault

Élise Besson, Responsable du Service Communication et Prévention des Déchets – Tél : 04 67 88 18 46 – Email : elisebesson@syndicat-centre-herault.org

Réalisé en 2015 par : DRAAF Languedoc-Roussillon – Alice Dupé – Nathalie Colin
 Remerciements : M Laniesse, Mme Ferry, Mme Cottel, Mme Besson

